



NOS VICINAUX





LE MILLENAIRE DE BRUXELLES

Jour après jour, l'intérêt du public pour le millénaire de Bruxelles se manifeste davantage.

La Grand'Place, qui, chaque année, constitue le pôle d'attraction pour les touristes, remplira, mieux encore, en 1979, son rôle de cœur de la capitale: marchés, comme au temps des guildes et des corporations, rencontres folkloriques de toutes nationalités, réunions culturelles et accueil de représentants d'autres villes européennes millénaires.

Les expositions et manifestations ci-après continueront à se succéder.

Du 19 juillet au 16 septembre, exposition du Royal Yacht Club de Bruxelles, à la Maison du Roi, sous le titre « 1.000 ans de navigation ».

Du 10 août au 30 septembre, le Palais Royal de Bruxelles sera le décor de l'exposition organisée par les musées communaux de la Ville de Bruxelles, avec la collaboration du Crédit Communal, consacrée à l'œuvre de Rogier Vander Weyden (Roger de la Pasture), peintre officiel de la Ville de Bruxelles et imagier de la Cour de Bourgogne.

Du 23 août au 7 octobre, la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles exposera les « Trésors d'Art des Eglises Bruxelloises » en l'Eglise de la Chapelle.

Du 11 septembre au 28 octobre, le Crédit Communal organise une exposition « Bruxelles Monumental » au Passage 44.

Du 21 septembre au 13 octobre: exposition « Bruxelles sur mer », dans le hall de l'immeuble Philips.

Du 21 septembre au 1er octobre, de « Beaux Livres Anciens et Modernes de la Librairie Belge » sont présentés à l'Hôtel de Ville.

Du 24 septembre au 11 novembre, la Kredietbank expose des porcelaines et des faïences bruxelloises dans la salle « De Tinne Pot ».

Du 28 septembre au 4 octobre: exposition ayant pour thème « La cartographie à travers les siècles », organisée par l'Institut Géographique National, à l'Abbaye de la Cambre.

LA S.N.C.V. EXPOSE

La participation de la Société nationale à différentes expositions est de plus en plus sollicitée.

Ainsi fut-elle représentée :

- à Anvers, du 23 au 26 mars;
- à St-Nicolas, du 30 mars au 2 avril;
- à Dilbeek, les 21 et 22 avril;
- à Ostende, du 26 au 29 avril;
- à Bruxelles, du 28 avril au 13 mai;
- à Louvain, du 2 au 7 mai.

L'intérêt du public pour les moyens de transport en commun secondaires semble donc de plus en plus grand.

Ces expositions permettent de montrer et de souligner les efforts incessants réalisés par la S.N.C.V. pour améliorer la qualité de ses services.

ORDRE DES CHEVALIERS DE LA ROUTE



Le 15 mai 1979 eut lieu, dans la salle gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, la remise solennelle des distinctions aux nouveaux membres de l'Ordre des Chevaliers de la Route. M. J. Chabert, Ministre des Communications et président du Conseil supérieur de la Sécurité routière honora la cérémonie de sa présence.

Le titre de « Compagnon de l'Ordre des Chevaliers de la Route » est décerné à ceux qui se sont comportés de façon à leur valoir la gratitude des autres usagers de la route.

Nous félicitons de tout cœur les membres du personnel de la Société qui furent cités pendant cette cérémonie.

PROMOTION 1978

COMPAGNONS

Groupe de Flandre orientale.

Mumm Roland, Gand.

Groupe de Liège.

Paquot Albert, Faustin, Saint-Séverin.

Groupe du Limbourg.

Boonen Joannes, Bocholt.
Delsaer Paul, Alken.
Schurmans Joseph, Bree.

LA CARTE JOURNALIERE « MILLENAIRE »

A l'occasion des fêtes du millénaire de Bruxelles, un nouveau titre de transport a été créé, permettant d'emprunter, pendant une journée, tous les moyens de transport en commun de la S.N.C.V. et de la S.T.I.B. (Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles), circulant à Bruxelles.

Dénommé « Carte millénaire » ou « Carte 1000 », il est vendu au prix de 50 F, et est valable aussi bien dans le métro et le pré-métro que sur les tramways et les autobus, dans le même périmètre que celui fixé pour les abonnements M.T.B.

Cette carte doit être pourvue de l'identité et de l'adresse du titulaire, ainsi que du jour et du mois d'utilisation.

Voilà une heureuse innovation, de nature à faciliter les déplacements de tous ceux qui visiteront la capitale à l'occasion des fêtes du millénaire.

Championnat cycliste d'Anvers

Ce championnat se déroula à Tremelo, le 3 juin 1979.

Dans la catégorie seniors, on nota 22 concurrents qui devaient parcourir 12 tours, sur une distance de 43 km. Dès le 5e tour, Gilbert Farazijn s'échappa et gagna sans problèmes avec 2 minutes d'avance. Van Herck du dépôt de Tremelo devint champion d'Anvers.

Classement (43 km en 1,05 h) :

1) Farazijn G. (Dixmude), 2) De Coninck R., 3) Meulemans (Tielt - arr. Louvain), 4) Coeckaerts (Tielt - arr. Louvain), 5) Van Herck (Tremelo), 6) Van Kerkhove (Asse), 7) Sterckx (Administration centrale), 8) Huygens, 9) Nijns, 10) De Casperi, 11) Van Damme, 12) Goffings L., 13) V.D. Berghe, 14) Goffings R., 15) Verhaegen, 16) Farazijn E.

La course chez les moins de 35 ans, avec 25 participants, se disputa sur 17 tours, soit 73 km. Très rapidement, Rosseel, Andries et Van Spauwen se détachèrent et prirent 2 minutes d'avance. Andries gagna le sprint. C'est Luyten de Westerlo qui endossa le maillot de champion.

Classement (73 km en 1,49 h) :

1) Andries (Tielt - arr. Louvain), 2) Rosseel (Furnes), 3) Van Spauwen (Hasselt), 4) Van de Woestyne (Bassevelde), 5) Luyten (Westerlo), 6) Van der Veken (Turnhout), 7) Bilaey (Assebroek), 8) Dufour (Eugies), 9) Nobels (Hamme), 10) Meesschaert (Assebroek), 11) Nijs (Charleroi), 12) Deckers (Westerlo), 13) Moens (Hamme), 14) Crauwels (Brochem), 15) Alaerts (Tielt - arr. Louvain), 16) Mertens (Tjalkstraat), 17) De Smet (Malines), 18) Claes (Administration centrale), 19) Jolling (Hasselt), 20) Block (Tjalkstraat), 21) De Vits (Anderlecht), 22) Pacifici (Eugies).

L'exemple doit venir d'en haut



Début septembre, des centaines d'enfants et de jeunes gens iront de nouveau à l'école. Deux ou quatre fois par jour, ils feront le trajet qui sépare leur domicile de celle-ci.

Chaque année, des morts sont à déplorer parmi les écoliers et cela dès le premier jour de classe. Les statistiques des Nations-Unies démontrent que la Belgique est le deuxième pays le plus dangereux pour les en-

fants en matière de circulation. Nous devons y remédier et nous le pouvons en donnant le bon exemple.

Traversons dans les espaces réservés aux piétons et soyons attentifs aux feux de signalisation.

Nos enfants nous voient et nous imiteront.

Donner le bon exemple comme piéton en rue, c'est bien. Le donner au volant, c'est mieux encore.

La rentrée des classes en toute sécurité

Une série de diapositives du G.T.F.



Le G.T.F. (Groupement belge pour la Promotion et l'Exploitation touristique du Transport ferroviaire, quai des Carmes 59, 4220 Seraing-Jemeppe) a édité une série de six diapositives (24 x 36 mm).

Celles-ci représentent des tramways de la S.N.C.V. à Wuustwezel (Anvers) en 1966, Nalinnes (Charleroi) en 1967,

Châtelet (Charleroi) en 1967, Charleroi-Sud (ancien terminus) en 1967, Raversijde (Ostende) en 1976, et une motrice de la S.T.I.L. (ex-RELSE) à Liège en 1967.

La série peut être obtenue contre paiement de la somme de 95 F au compte 240-0380489-59 du G.T.F. asbl - éditions, 4000 Liège.

UN JOUR OU UN WEEK-END D'ÉVASION

Voici quelques manifestations touristiques qui auront lieu durant les mois de septembre et d'octobre.

1er et 2 sept. - Saint-Nicolas : compétition internationale pour aérostats.

2 septembre - Saint-Hubert : journée internationale de la Chasse.

9 septembre - Tournai : à 15 h, grande procession historique.

9 septembre - Malines : à 14 h, Corso de fleurs et de légumes à 15 h 30, jet folklorique de cloches.

9 septembre - Wingene : cortège breughelien (à 15 h).

15, 16 et 17 sept. - Hoeilaart : fêtes du raisin et du vin.

21, 22 et 23 sept. - Liège : fêtes de la Wallonie (grand cortège - artisanat - animations folkloriques).

30 septembre - Nivelles : Tour de Ste Gertrude (procession religieuse et historique). Départ à 6 h 45; rentrée solennelle à 15 h.

6 octobre - Durbuy : dans le cadre du festival de Durbuy, concert de musique classique.

6, 7 octobre - Durbuy : foire des antiquaires.

6 et 7 octobre - Mouscron : fête des hurlus (folklore).

14 octobre - Lierre : procession en l'honneur de St-Gommaire (à 11 h).

14 octobre - Tilff : Vénérable Journée de l'Ordre des Porais (à 15 h).

20 octobre - Saint-Nicolas : « Joyeuse entrée de St-Nicolas dans sa ville résidentielle » (à 14 h).

21 octobre - Beauvoorde (Furnes) : Fêtes de la St-Hubert (à 10 h).

27 octobre - Genk : Cortège de St-Nicolas.

28 octobre - Durbuy : Fête de la St-Hubert.

L'EXERCICE 1978 A LA S.N.C.V.

RESUME DU RAPPORT PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVANT-PROPOS

Le Conseil d'administration a maintes fois insisté sur la nécessité d'adapter l'environnement urbain à l'autobus et de lui assurer une meilleure utilisation de la voirie, de manière à ce qu'il puisse circuler à une vitesse plus grande, encore que raisonnable. Les pouvoirs publics ont, il est vrai, pris des décisions valables en ce sens, mais il reste beaucoup à faire dans plusieurs directions, p. ex. :

- bandes de circulation réservées au transport en commun;
- aménagement de sens uniques;
- interdiction des stationnements et arrêts, tout au moins aux heures de pointe, dans les artères étroites à circulation dense;
- télécommande des signaux lumineux permettant l'accélération du passage aux carrefours;
- construction d'ouvrages isolant la circulation des autobus du trafic général aux endroits particulièrement encombrés.

Si l'on veut promouvoir l'utilisation des transports en commun, il s'indique aussi de réaliser une structure tarifaire uniforme. Dans cette optique, la S.N.C.V. a mis à l'étude une nouvelle tarification zonale.

En définitive, le transport en commun doit offrir au public une alternative attrayante à l'emploi d'un véhicule privé. La S.N.C.V. envisage à présent de faire circuler sur certaines lignes qui s'y prêtent, des autobus articulés, dans l'espoir que l'utilisation de ce matériel, qui permettra d'acheminer un plus grand nombre de voyageurs aux heures de pointe, améliorera la rentabilité des lignes concernées. Avant d'en décider, il importe bien entendu de faire l'essai de ces véhicules; c'est pourquoi la S.N.C.V. envisage de proposer en 1979 à l'autorité supérieure une commande de quelques unités.

EXPLOITATION

Lignes ferrées

Au 31 décembre 1978, la longueur totale des lignes ferrées exploitées directement par la Société Nationale était de 200 km 004. Toutes les lignes sont à traction électrique et à écartement métrique; elles sont ouvertes exclusivement au trafic des voyageurs.

Répartition par groupe d'exploitation :

Flandre occidentale . . .	67 km 823
Hainaut	132 km 181

Tout le réseau 200 km 004

Par rapport à l'exercice précédent, la longueur du réseau a diminué de 16 km 700 par suite de la suppression, au 1er août 1978, des lignes de tram Bruxelles, Nord — Wemmel, Bruxelles, Nord — Grimbergen et Bruxelles, Nord — Vilvorde, Het Voor, et de leur remplacement par des services d'autobus.

Services routiers

1. Services publics d'autobus

Au 31 décembre 1978, 15.916 km de services publics d'autobus étaient exploités directement par la S.N.C.V.

Quant aux services publics d'autobus exploités à la même date par des fermiers, ils se développaient sur 9.208 km.

2. Services spéciaux d'autobus

Le kilométrage au 31 décembre 1978 des services spéciaux d'autobus, c'est-à-dire des services d'autobus organisés à l'intention de catégories bien déterminées d'usagers, s'établit comme suit :

Exploitation en régie . . .	16.317 km
Exploitation par fermiers . . .	134.708 km

Tous services réunis . . . 151.025 km

Malgré une certaine régression des services de transport pour ouvriers en 1978, les services spéciaux d'autobus ont encore augmenté en nombre et en longueur.

Ceci est dû à un accroissement sensible des transports pour écoliers, aussi bien des services de ramassage que des services vers les installations de bains.

Nombre de voyageurs transportés par mode de traction

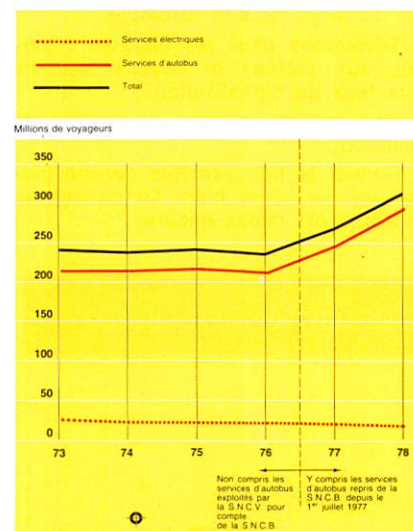
Services électriques . . .	17.506.000
Services par automotrices . . .	301.000
Services d'autobus . . .	294.412.000

Tous services réunis . . . 312.219.000

Evolution du trafic voyageurs

Le nombre de voyageurs a augmenté de 16,8% par rapport à 1977; on ne peut toutefois tirer des conclusions valables de cette comparaison, car 1977 a été une année de transition caractérisée par la reprise, en cours d'exercice, des services d'autobus gérés naguère par la S.N.C.B.

EVOLUTION DU TRAFIC VOYAGEURS



PERSONNEL

Effectif

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 1978, l'effectif du personnel a été porté de 7.674 agents, y compris 3 saisonniers licenciés le 31-12-1977, à 7.916, soit une augmentation de 242 unités.

Dépenses pour rémunérations et charges sociales

Rémunérations . . .	3.342.046.718
Charges sociales légales (O.N.S.S.) . . .	1.241.784.262
Autres charges sociales légales . . .	131.774.739
Charges sociales extra-légales . . .	629.064.647
Total	5.344.670.366

Epreuves psychologiques et examens professionnels

En 1978, il a été procédé à l'organisation de :

- 2.831 examens psychologiques, contre 3.528 en 1977, 1.909 en 1976 et 3.091 en 1975;
- 1.298 examens professionnels pour le personnel salarié des services techniques contre 1.420 en 1977 et 1.395 en 1976;
- 476 examens professionnels pour le personnel appointé.

INSTALLATIONS FIXES

Les travaux ci-après ont été achevés en 1978 :

- aménagement du garage et d'aires de lavage pour autobus, dépôt de Cureghem;
- construction d'un bâtiment pour habitation, bureaux et installations sociales et aménagement d'un parking pour autobus, à Chastre;
- construction et modernisation des bureaux de la direction et des installations sociales, à Charleroi;
- aménagement de l'habitation et des bureaux, à Marloie et à Tremelo;
- aménagement du dépôt, de la cour et du magasin, à Knokke;
- renouvellement de la toiture des ateliers, dépôts de Cureghem et d'Andenne;
- extension de la salle d'ordinateur, à l'Administration centrale;
- aménagement d'un local pour l'imprimerie, dépôt de Cureghem;
- peinture extérieure des façades de l'immeuble sis rue Belliard, 30 à Bruxelles;
- aménagement du dépôt, à Gosseilles;
- construction d'une cuisine, à Andenne;
- locaux d'aménagement divers à Andenne et à Amberloup.

Dans le cadre de la campagne de construction et de placement d'abris pour voyageurs, il a été placé en 1978 :

- abris S.N.C.V. : 135 unités, ce qui porte à 7.155 le total de ces abris installés sur notre réseau;
- abri S.T.I.L. : 1 unité.

MATERIEL ROULANT

Effectif au 31-12-1978

Transport par route

Autobus	2.356
Train routier	1
Autres véhicules (camions, camionnettes, voitures à personnes, remorques, etc.) . . .	198

Transport par rail

Locomotives	5
Autorails et tracteurs	9
Voitures motrices électriques « voyageurs »	174
Voitures motrices électriques « de service »	8
Voitures remorques	129

Prévisions pour l'année 1979

Transport par route

D'après les commandes actuellement en cours d'exécution, nous mettrons en service dans le courant de l'année 1979 :

184 autobus STANDARD avec châssis Van Hool-Daf (moteur Daf-Diesel de 200 ch.).

Transport par rail

Les deux voitures articulées prototypes, commandées en 1977 et destinées l'une au réseau du Littoral, l'autre au réseau de Charleroi, seront fournies à la fin de l'année 1979.

INFORMATIQUE

L'année 1978 a vu l'installation d'une nouvelle unité centrale IBM 370/148, aux possibilités techniques doubles par rapport à l'ancienne.

Comme nous l'avions annoncé dans le rapport de 1977, le pointage analytique des prestations des services techniques est devenu opérationnel dans les dix ateliers de la S.N.C.V.

Au cours de l'exercice, nous avons instauré, avec le concours de l'office des chèques postaux, la lecture optique du paiement des 450.000 abonnements que nous envoyons par an à notre clientèle.

Notre service informatique compte entreprendre en 1979 la mécanisation des recettes des services « régie », afin qu'au moyen des trois éléments « pointage du Mouvement » — « kilomètres des véhicules » et « recettes », la direction de l'Exploitation puisse mener des études systématiques de rentabilité.

ACCIDENTS

Accidents de travail

Le total des accidents en service et sur le chemin du travail s'est élevé à 547 pour 516 en 1977, soit une augmentation de 6% environ.

En 1978, tout comme en 1977, aucun accident mortel n'a été enregistré.

SINISTRES TIERS-ROUTE



Accidents tiers-rail

Alors que le nombre de kilomètres parcourus est inférieur de 88.214 km à celui de 1977, il a été enregistré 1.108 sinistres contre 1.133 en 1977.

Cinq cas mortels ont été enregistrés (contre 6 en 1976 et 5 en 1977).

Accidents tiers-route

Alors que le nombre de kilomètres parcourus est en augmentation de 2% (108.783.450 km contre 106.753.160 km en 1977), il a été enregistré 5.507 sinistres contre 5.083 en 1977, soit une augmentation de 8,3%.

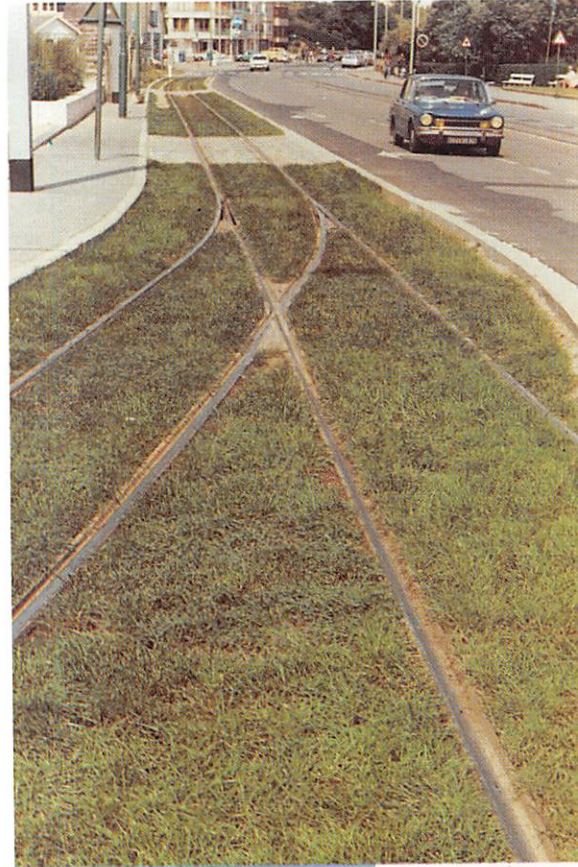
ENGAZONNEMENT DE LA VOIE VICINALE ENTRE KNOCKE ET LA PANNE

Nous vivons à une époque où le public est de plus en plus sensibilisé au maintien, à la protection et à l'amélioration de la qualité de la vie en général et de l'environnement en particulier.

Dans ce cadre, notre Société a procédé, en 1977, à des expériences de gazonnement à La Panne. Celles-ci ont donné entière satisfaction, comme en témoignent, entre autres, les deux photos qui illustrent le présent article.

Dans ces conditions, l'engazonnement sur une longueur plus étendue des voies du réseau vicinal du Littoral est actuellement envisagé. Cette initiative aurait non seulement des résultats positifs au point de vue esthétique mais serait aussi de nature à atténuer le bruit résultant du roulement des trams et à réduire les nuages de sable soulevés lors du passage de nos convois.

Enfin, on créerait ainsi au Littoral une nouvelle zone verte, ce qui sera certainement bien accueilli par tous les estivants et la population locale.



REMISE DE DISTINCTIONS

groupe de flandre occidentale

C'est en présence de M. Storme, Président du Conseil d'Administration de la Société, que les distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et les décorations civiques pour 35 ou 25 années de service furent remises au personnel à l'honneur au cours d'une cérémonie tenue le 12 mai 1979 dans notre maison de vacances « Zonnebloem » à Nieuport.

ORDRES NATIONAUX

Chevalier

Ordre de la Couronne

Lauwers D., chef de serv. de 1ère cl.
Lanckriet C., chef de serv. de 1ère cl.

Palmes d'argent

Ordre de la Couronne

Raes A., ouvrier d'élite.

Médaille d'or

Ordre de la Couronne

Blieck A., receveur.
Paesbrugge, M., cond.-rec. AB.
Degraeve G., cond.-rec. AB.
Steeleman S., cond.-rec. AB.

Tratsaert C., cond.-rec. AB.
Millecam P., cond.-rec. AB.
De Baene G., cond.-rec. AB.
Peers A., conducteur-receveur AB.
Wildemeersch A., cond.-rec. AB.
Neyrinck G., conducteur-receveur AB.

Ordre de Léopold II

Van Nieuwenhuysse J., cond.-rec. AB.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 1ère classe

Debaene P., sous-chef de bureau.
De Smet G., chef de mouv. de 1ère cl.
Makelberge P., chef de serv. de 2e cl.

Croix civique de 2e classe

Corty A., premier contrôleur.
Lydou R., commis.
Dekeerle J., chef de mouv. de 2e cl.
Kempe H., contremaitre de 1ère cl.
Huyghebaert G., premier contrôleur.

Médaille civique de 1ère classe

Ackou A., conducteur-receveur AB.
Demeyere M., cond.-rec. AB.
Devolder R., 1er ouvrier qualifié.
Jonckiere R., conducteur-receveur AB.

Nuytten J., conducteur-receveur AB.
Loosevelt R., receveur.
Paesbrugge M., cond.-rec. AB.
Vermote G., 1er ouvrier qualifié.
Castelein A., cond.-rec. AB.
Meulenaere R., cond.-rec. AB.
Vanrobaeys A., cond.-rec. AB.
Aspesslagh A., ouvrier d'élite.
De Lille G., cond.-rec. AB.
Hollevoet E., 1er ouvrier qualifié.

25 années de service

Médaille civique de 1ère classe

Saudemont W., contrôleur.
Vandenbrouckede A., rédacteur.

Médaille civique de 2e classe

Devriese E., receveur.
Willaert C., receveur.
Vanhoenacker M., cond.-rec. AB.
Hubert M., receveur.
Callens O., conducteur-receveur AB.
Carlier A., conducteur-receveur AB.
De Baene G., conducteur-receveur AB.
Neyrinck G., conducteur-receveur AB.
Floreë G., ouvrier qualifié.
Mestdach A., cond.-rec. AB.
Vandenbroucke R., cond.-rec. AB.
Wildemeersch H., cond.-rec. AB.
Vannieuwenhuysse J., cond.-rec. AB.

groupe de namur-luxembourg

La cérémonie de remise des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 35 et 25 années de service a eu lieu le 26 mai 1979.

ORDRES NATIONAUX

Chevalier

Ordre de Léopold

Masuy V., chef de serv. de 1ère cl.



HONORIFIQUES



Palmes d'argent

Ordre de la Couronne

Brouwers C., ouvrier d'élite.
Chantraine A., brigadier.
Brasselet A., brigadier.
Thiry F., 1er ouvrier d'élite.

Médaille d'or

Ordre de la Couronne

Daussoigne A., cond.-rec. AB.
Gremée O., cond.-rec. AB.
Maréchal A., cond.-rec. AB.
Wiame A., conducteur-receveur AB.
Hemblenne A., cond.-rec. AB.
Varis J., receveur.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 1ère classe

Grégoire J., chef de serv. de 2e cl.
Gemine F., chef de serv. de 1ère cl.

Croix civique de 2e classe

Botz J., sous-chef de bureau.

Médaille civique de 1ère classe

Gyot V., conducteur-receveur AB.
Leurquin E., cond.-rec. AB.
Massart A., conducteur-receveur AB.
Defosse J., conducteur-receveur AB.
Matheze J., conducteur-receveur AB.
Trefois L., conducteur-receveur AB.
Decloux A., brigadier.
Hoffman A., brigadier.
Peeters L., 1er ouvrier d'élite.
Pillet A., 1er ouvrier d'élite.
Wilmet R., conducteur-receveur AB.
Ducrot F., ouvrier d'élite.
Jaumotte A., 1er ouvrier d'élite.
Libion C., brigadier.
China A., 1er ouvrier qualifié.
Dechamps G., cond.-rec. AB.
Hamende E., brigadier.
Piette A., ouvrier d'élite.

25 années de service

Médaille civique de 2e classe

Leloup L., 1er ouvrier qualifié.

RÉAPPRENNONS
A
MARCHER...

Profitez de vos vacances au littoral pour emprunter les sentiers de randonnée créés spécialement pour vous.

En voici quelques-uns :

GISTEL

Oscar De Keyzerpad 7 km
Oostmolenpad 7 km

BLANKENBERGE

Middellandsroute 14 km
Genteleroute 7 km

DE HAAN

Boswandeling 1 5 km
Boswandeling 2 5 km
Boswandeling 3 12 km
Boswandeling 4 8 km

KOKSIJDE

Artiestenwandelpad 5,4 km
Karel-Loppenswandelpad 5,8 km
Paardevisserwandelpad 4 km
IJslandvaarderswandelpad 6,7 km
Schipgatwandelpad 5 km
Polderwandelpad 9,1 km

LA PANNE

Reserve Westhoek
Grenspad 1,6 km
Helmpad 2,2 km
Konijnenpad 1,9 km
Duindoornpad 1,9 km
Oostergrenspad 2,4 km

MIDDELKERKE

Bamburgpad 8 km
Polderpad 9 km
Hoevenpad 9 km

NIEUWPOORT

Sandeshovewandeling 6 km
Yserawandeling 8 km
Nieuwe Ydewandeling 7 km
Grote Polderwandeling 16 km

OOSTENDE

Duinpolderpad 20 km
Natuurvriendenpad 20 km
Keunepad 6 km

KNOKKE

Bloemenwandeling 8 km

bonne route !

LA PAGE FAMILIALE

A NOS FOURNEAUX

La cuisine diététique

B. COLLIN
Diététicienne

PLIES EN PAPILOTES

Ingrédients :

4 plies
1 oignon
2 tomates
200 g de petits pois
poivre, paprika en poudre
margarine de régime
1 citron

Préparation :

Prendre 4 feuilles d'aluminium et déposer sur chacune d'elle 1 plie, une noisette de margarine de régime, 1/2 tomate coupée et épépinée, de l'oignon haché, 50 g de petits pois. Assaisonner de poivre et de paprika. Fermer les feuilles et former des papillotes. Cuire dans un four chaud (220°) pendant ± 20 min.

Servir avec des quartiers de citron et des pommes persillées.

ANGUILLES AU VERT

Ingrédients :

750 g d'anguilles
25 g de margarine de régime
25 g de farine
150 g d'oseille
quelques branches de persil, de cerfeuil et d'estragon
1 citron

Préparation :

Nettoyer le poisson, le couper en morceaux (± 6 cm), le cuire pendant 10 min. au court-bouillon.

Laver et hacher les légumes. Préparer une sauce avec de la farine, de la margarine de régime et le jus de cuisson du poisson. Y ajouter les légumes hachés et assaisonner de poivre et de jus de citron.

Laisser cuire quelques minutes. Déposer le poisson sur un plat de service et le napper de sauce. Accompagner de frites.

Envoyez votre réponse au bureau du journal.
Notez bien vos nom - prénoms

RESULTAT DU JEU DU N° 199.

Eh bien, tout le monde a donné sa langue au chat; dans le prochain numéro paraîtra la réponse.

- adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

RESULTAT DU JEU DU N° 200.

2 bonnes réponses pour :
Miet Coosemans, 12 ans;
Martine Dierickx, ? ans.

1 bonne réponse pour :
Morre Philippe, ? ans;
Boncire Luc, ? ans.

Attention : lors de vos réponses, n'oubliez pas de noter votre date de naissance, c'est important !

LE COIN DES JEUNES

CONNAISSEZ-VOUS LES MONNAIES ETRANGERES ?

Quel est le nom des monnaies dans les pays suivants ?

Afghanistan - Afrique du Sud - Antilles françaises - Antilles
Albanie - Algérie - Allemagne néerlandaises - Arabie saoudite
RF - Allemagne RDA - Angola - te - Australie - Autriche.

COMMENT L'APPELLE-T-ON ?

Un habitant de GAND est un GANTOIS. Un habitant de BRUGES est un BRUGELOIS.

Mais savez-vous comment on appelle les habitants des villes ou des pays mentionnés ci-dessous ?

1) Pékin - 2) Zélande - 3) que du Sud - 8) Parme - 9)
Vénézuéla - 4) Crête - 5) Sar- Pays-Bas - 10) Moscou - 11)
daigne - 6) Charleroi - 7) Afri- Florence - 12) Ceylan.

LES MARGARINES DIETETIQUES ET LE CANCER

Prof. J. LEDERER
U.C.L.

Les détracteurs des margarines diététiques accusent celle-ci de favoriser le cancer, ce qui serait de nature à en faire rejeter l'emploi si c'était vrai. Heureusement, il n'en n'est rien.

Examinons les arguments, ils sont au nombre de trois :

1. *Les graisses riches en acides gras polydésaturés seraient cancérigènes.* La chose avait été affirmée par Dayton et Pearce à Los Angeles qui se basaient sur une enquête faite sur la fréquence de cancers divers chez des vieillards prenant, les uns des graisses saturées, les autres des graisses désaturées. Cette enquête avait été menée sur un nombre beaucoup trop restreint pour être valable; aussi, d'autres chercheurs recommencèrent cette enquête sur des populations plus étendues : Leren à Oslo,

Turpeinen à Helsinki, le « Research Committee to the Medical Council » à Londres et la « National Diet-Heart Study » des Etats-Unis, à Faribault dans le Minnesota. L'ensemble de ces études aboutit à la conclusion que sans que la différence puisse être considérée comme significative, il y avait un peu moins de cancers chez les consommateurs de graisses polydésaturées.

2. *Les colorants utilisés pour colorer les margarines comme le beurre sont cancérigènes.* Au début du siècle, on s'est servi d'un colorant qui s'appelait le jaune de beurre et qui s'est avéré très cancérigène mais

1°) on ne s'en est servi qu'au Japon;

2°) il y a longtemps qu'il est interdit et non utilisé.

LE ROI SOLEIL

On s'est servi aussi de deux autres colorants : le jaune AB et le jaune OB qui s'avèrent cancérigènes; mais, ce ne fut que pendant un temps court et il y a longtemps qu'on ne s'en sert plus et qu'ils sont interdits.

Actuellement, les margarines sont colorées au moyen de carotène, le précurseur de la vitamine A. Non seulement, le produit est inoffensif, mais on sait que tous les dérivés proches de la vitamine A ont une action protectrice vis-à-vis du cancer des muqueuses au point qu'on les recommande chez les fumeurs de cigarettes pour les mettre à l'abri du risque de cancer des bronches.

3. *L'emballage des margarines contiendrait des substances cancérigènes.* Les margarines diététiques sont emballées dans des récipients en polystyrène. Celui-ci était jusqu'il y a peu de temps considéré comme inoffensif et on admettait qu'il puisse contenir jusqu'à 0,1% de son monomère, le styrène.

Ohtuti et Ikeda ont observé récemment que si on faisait incubé des cellules hépatiques de rat dans une solution de styrène, ce dernier se transformait en son époxyde.

On a pu provoquer chez le rat des tumeurs du tissu réticulo-endothélial en ajoutant du styrène dans leur eau de boisson, mais jamais, on n'a pu en provoquer en ajoutant du styrène à des aliments solides. D'autre part, le métabolisme du styrène est différent chez le rat et chez l'homme.

Les taux les plus élevés que l'on ait trouvés de styrène dans les margarines étaient de l'ordre de 80 P.P.B., chiffre de nature à impressionner ceux qui ne savent pas exactement ce que cela veut dire. En réalité, cela veut dire 80 mg par tonne.

Pour le chlorure de vinyle, le taux de migration accepté est de 50 P.P.B. ce qui donne une très grande marge de sécurité.

Le styrène étant beaucoup moins agressif, un taux de 80 P.P.B. doit être considéré comme inférieur au seuil d'action.

Une seule chose est exacte : c'est que les abus de graisses, de quelque nature qu'elles soient, favorisent le cancer du colon; ces abus provoquent à la fois l'afflux excessif de sels biliaires et une modification de la flore intestinale; celle-ci transforme les sels biliaires en 20 méthyl-cholanthrène, substance cancérigène mais, à ce point de vue, les saturées sont plus dangereuses que les graisses désaturées.

C'est en toute sérénité que les gens qui doivent se protéger contre l'athéromatose peuvent consommer les margarines de régime.

Il était de bon ton, jusqu'au siècle dernier, d'arborer une peau d'un blanc laiteux. « Un teint de lys et de rose » disait-on alors. Les dames du temps jadis fuyaient le soleil comme la peste, de crainte de ressembler aux robustes paysannes tannées par le grand air... L'on se souvient encore de certaine grand-mère qui jamais ne serait sortie sans se munir de son élégante ombrelle...

Les temps ont bien changé depuis !

Il a fallu arriver vers les années '20 de ce siècle, avec l'avènement des sports de plein air pour les femmes, pour voir cette mode se modifier.

C'est Coco Chanel qui l'a inaugurée, en rentrant de Biarritz un été, le corps doré, le teint bronzé !

Et depuis, rien n'arrête les femmes dans cette recherche fanatique du bronzage, évocation d'évasion, de loisirs, de santé, de richesse.

Autres temps, autres mœurs, autre esprit ! Eh oui ! Bien grand est à présent le nombre de celles qui rôtissent littéralement et vaillamment afin de n'être pas confondues avec les sédentaires obligées claustrées dans la pollution des villes.

..

Brunir vite et à tout prix... Cela peut être joli, mais aussi que de déboires si l'on ne prend garde !

Le soleil pris à dose modérée, contribue certes au bien-être général mais il peut, lorsqu'on exagère, entraîner le classique « coup de soleil », provoquer des troubles digestifs et nerveux graves, sans omettre

les conséquences plus tardives et irréversibles : vieillissement prématuré de l'épiderme, rides, taches et même véritable cancer de la peau.

..

Le soleil, cette boule de feu portée à 6.000 degrés, émet, il est bon de le rappeler, trois types de radiations :

- les rayons I-R (infra-rouges) à l'origine de la chaleur solaire;
- les radiations visibles, celles de l'arc-en-ciel ou de la lumière, qui sont inoffensives;
- enfin, les U-V (ultra-violet) qui favorisent la formation de la vitamine D, indispensable pour l'assimilation du calcium et qui, d'autre part, provoquent le brunissement. Certains sont responsables de l'érythème solaire, c'est-à-dire le bien connu « coup de soleil ».

..

Afin de se défendre des effets trop violents de cette catégorie de rayons, l'épiderme élabore un pigment coloré : la « mélanine », qui est capable de les filtrer.

Plus la peau se pigmente, mieux elle se protège. Le bronzage est d'autant plus intense qu'elle est généreuse et sa présence protège la peau contre une pénétration trop profonde des « U-V ».

Ainsi donc, elle retarde la manifestation des rides dues au soleil et l'éclatement de fibres de collagène, responsable du relâchement des tissus.

..

Les produits solaires se multiplient, se transforment, s'améliorent et, chaque année... dès

le retour du printemps, inondent le marché, soulignant leur utilité, leurs qualités, leurs performances.

Les consommateurs aussi, Dieu merci !, évoluent... animés d'un optimisme sans borne; ils se munissent, dès avant le départ en vacances, des crèmes solaires qui leur paraissent utiles. Et si - hélas ! on en compte encore - plus rares sont ceux qui restent dans l'ignorance des articles proposés, ils ne peuvent avancer d'excuse. Le temps des risques du bronzage sans discernement doit être révolu.

Des laboratoires de cosmétologie préconisent plus particulièrement cette année, de nouveaux produits solaires qui activent la fabrication de la mélanine.

Appliqués dès avant la première exposition au soleil, ils aident donc la peau à bronzer plus rapidement, plus intensément et avec moins de danger.

Crèmes, laits, émulsions, gel et baumes : la panoplie est large, incontestablement, et les « indices » de protection qui, à présent, complètent le mode d'emploi permettent de choisir pour tout un chacun le degré de protection souhaité, selon la qualité de la peau, la durée d'exposition et l'endroit choisi pour se doré...

Bien beau programme, en vérité, que l'on souhaite de tout cœur efficace et bénéfique à tous les futurs estivants qui n'attendent plus qu'un « détail », au travers des rideaux de pluie qui n'arrivent pas à atténuer l'espoir : l'apparition de « Roi Soleil » !

Dominique Detreves



NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

Devigne P., rédacteur.
Lizin P., rédacteur.
Petre G., rédacteur.
Semaire M., rédacteur.
Planchon J.-C., commis.
Vandenbergh M., commis.
Van de Putte M., dactylo-encoduseur.
Versmessen E., ouvrier veilleur.
Van Gansbeke H., rédacteur.
Petric L., employée à la réception.
Etienne R., rédacteur.

ANVERS

Andries R., mécanicien.
Collebert G., cond.-rec. AB.
De Smet I., mécanicien.
Erauw G., cond.-rec. AB.
Herrijgers P., nettoyeur.
Lenjou H., cond.-rec. AB.
Mortelmans F., cond.-rec. AB.
Noelants D., cond.-rec. AB.
Verhulst M., commis-dactylographe.
Beyens A., cond.-rec. AB.
Dehertefelt M., ouvrier qualifié.
De Herdt G., cond.-rec. AB.
Goos E., cond.-rec. AB.
Hermans M., cond.-rec. AB.
Peeters R., ouvrier qualifié.
Seyen J., ouvrier qualifié.
Vanbockryck L., cond.-rec. AB.
Van Aert D., ouvrier qualifié.
Van Calster K., cond.-rec. AB.
Van den Heuvel M., cond.-rec. AB.
Verdonck B., ouvrier qualifié.
Verstraelen R., cond.-rec. AB.
Witvrouwen J., cond.-rec. AB.

FLANDRE ORIENTALE

Campe D., cond.-rec. AB.
De Vuyst G., cond.-rec. AB.
De Wilde G., cond.-rec. AB.
Geerts E., cond.-rec. AB.
Goossens P., cond.-rec. AB.
Praet L., cond.-rec. AB.
Uytendaele E., cond.-rec. AB.
Van Damme G., nettoyeur à vapeur.
Van Driessche L., cond.-rec. AB.
Verstraeten A., cond.-rec. AB.
Viaene W., cond.-rec. AB.
De Schryver E., cond.-rec. AB.
Grisolle I., cond.-rec. AB.
Lambrecht A., cond.-rec. AB.
Noppe J., cond.-rec. AB.
Vansweyeld L., cond.-rec. AB.

HAINAUT

Jedroszkowiak M., rédacteur.
Van Assche M., rédacteur.
Wibrin T., géomètre-expert.
Beernaert R., cond.-rec. AB.
Beugnies E., piocheur.
Branseywyck D., paveur.
Cottin P., ouvrier spécialisé.
Dardenne R., cond.-rec. AB.
Delforge M., électricien.
Duchene D., mécanicien.
Morcrette M., cond.-rec. AB.
Parmentier W., cond.-rec. AB.
Paternostre M., cond.-rec. AB.
Pierrard C., cond.-rec. AB.
Spitaels J., cond.-rec. AB.
Van der Beken D., soudeur.
Vanderveken S., cond.-rec. AB.
Chauvin D., cond.-rec. AB.
De Ricq S., cond.-rec. AB.
Lebrun G., mécanicien.
Liemans J., cond.-rec. AB.
Montoy C., cond.-rec. AB.
Schwindt J., cond.-rec. AB.
Tulpinck T., cond.-rec. AB.

NAMUR-LUXEMBOURG

Rasschaert M., cond.-rec. AB.
Winand J., cond.-rec. AB.
China D., nettoyeur.
Desnoeck C., cond.-rec. AB.

Hainaut P., cond.-rec. AB.
Matagne M., cond.-rec. AB.
Saint-Guilain C., cond.-rec. AB.
Sœur G., cond.-rec. AB.

LIEGE

Bada M., cond.-rec. AB.
Bellini A., cond.-rec. AB.
Bloom C., cond.-rec. AB.
Kirch W., cond.-rec. AB.
Maquoi J., cond.-rec. AB.
Mardaga F., cond.-rec. AB.
Marique R., cond.-rec. AB.
Wathiong J.-L., cond.-rec. AB.
Arnold P., commis.
Delhez M.-J., commis-dactylographe.
Dessart G., cond.-rec. AB.
Gillet F., cond.-rec. AB.
Ross D., nettoyeur à vapeur.
Van Esch C., cond.-rec. AB.
Weinberg R., cond.-rec. AB.

BRABANT

Ausloos J.-M., cond.-rec. AB.
Boonants D., cond.-rec. AB.
Chrispeels W., cond.-rec. AB.
Clericy S., cond.-rec. AB.
Collart J., cond.-rec. AB.
Deneys P., cond.-rec. AB.
Gianolla P., cond.-rec. AB.
Lissens J., cond.-rec. AB.
Van Hemelen R., mécanicien.
De Keyzer L., cond.-rec. AB.
Delhauteur D., cond.-rec. AB.
De Saedeleer E., cond.-rec. AB.
Duhayon P., mécanicien.
Mahy P., cond.-rec. AB.
Nackaerts E., cond.-rec. AB.
Speters M., cond.-rec. AB.
Tas M., cond.-rec. AB.
Vanvilthoven R., cond.-rec. AB.
Vekeman J., mécanicien.
Vignix M., cond.-rec. AB.

LIMBOURG

Bosmans R., cond.-rec. AB.
Geusens P., cond.-rec. AB.
Huybrechts A., cond.-rec. AB.
Langens E., cond.-rec. AB.
Vangeneugden J., cond.-rec. AB.
Appeltans I., cond.-rec. AB.
Biesmans R., cond.-rec. AB.
De Vleeschauwer M., cond.-rec. AB.
Gerets J., cond.-rec. AB.
Kuppens E., cond.-rec. AB.
Kuppens F., cond.-rec. AB.
Medved J., cond.-rec. AB.
Schepers W., cond.-rec. AB.
Vandevoordt F., cond.-rec. AB.

FLANDRE OCCIDENTALE

Himpe P., cond.-rec. AB.
Ameys C., cond.-rec. AB.
Annicaert J., cond.-rec. AB.
De Dobbelaer B., cond.-rec. AB.
Dewulf J., cond.-rec. AB.
Eeckhout L., cond.-rec. AB.
Peel D., cond.-rec. AB.
Snick P., cond.-rec. AB.
Tourlaimain P., cond.-rec. AB.
Vanbavinckhove D., cond.-rec. AB.
Van Hooren E., cond.-rec. AB.
Van Ronssele E., cond.-rec. AB.
Vierstraete D., cond.-rec. AB.



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Thomas L., moniteur d'organisation.

FLANDRE ORIENTALE

De Sutter A., rédacteur.
Braem A., cond.-rec. AB.

HAINAUT

Ledroit C., commis.
Barthelemy E., rédacteur.

NAMUR-LUXEMBOURG

Pirson M., 1er ouvrier qualifié.

BRABANT

Bellens A., mécanicien.

LIMBOURG

Vermeulen A., rédacteur.

FLANDRE OCCIDENTALE

Vlaminck A., chef de mouvement de 1ère cl.



MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE

Herten M. et Swaerts M.

ANVERS

Michiels F. et Ceuppens E.
Wijnants J. et Sommen J.

FLANDRE ORIENTALE

Van Canneyt G. et Van Oost K.
De Clercq E. et Verbeke L.
Mottart P.-P. et Raman M.

HAINAUT

Jaumain J.-C. et Adam A.
Kraeye D. et Saclocco A.
Lefèvre J.-P. et Conreur B.
Hainaut A. et Adant C.
Van Hacter S. et Deminne A.
Cornil G. et Creton C.
Echterbille J. et Rambout R.
Machtelincx R. et Adam W.
Baudson G. et Doignie M.-J.
Deprick M. et Boeckart M.-C.

NAMUR-LUXEMBOURG

Dehu A. et Denis M.
Trefois F. et Van Haren M.

LIEGE

Hastir S. et Panepinto S.
Claesen J. et Malpas C.
Lambert Y. et Dezitter R.

BRABANT

Pleseers L. et Hermans G.
Stockmans M. et Denruyter G.
Decoster B. et Wauters J.
Michiels J.-L. et Jacques M.
Herremans E. et Puttemans M.
Peynsaert E. et Van Vreckem P.
Pittomvils T. et Leyssens E.
Deboet R. et Daems J.
Delescaille J. et Fauvie C.
Aelbrecht A. et Desloovere L.

FLANDRE OCCIDENTALE

Altruy S. et Talloen M.
Derous E. et Vermeulen C.
Dewaele R. et Banckaert M.
Vermeulen G. et Aelst R.
Demaege W. et De Buf V.
Geerolf F. et Huys D.
Boerjan F. et De Gruyter L.
Van Parys P. et Corthals M.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Dorine chez Geevaert M.-C. (Deftinge)

ANVERS

Johnny chez Gillis H. (Anvers)
Dirk chez Aerts G. (Hoevenen)
Glenn chez De Ruyscher E. (Anvers)
Bart chez Proost C. (Beerse)
Tom chez Segier F. (Kapellen)
Ben chez Segers J.-P. (Turnhout)
Elly chez Driesen J. (Retie)
Tamara chez Noelants D. (Wijnegem)

FLANDRE ORIENTALE

Karolien chez Heirman M. (Lokeren)
Malieka chez Le Blon J. (Rupelmonde)
Jurgen chez Verpaele R. (Gentbrugge)
Evelien chez Van Melkebeke F. (Zeveneken)

HAINAUT

Mélanie chez Boutry M. (Boussu)
Angélique chez Lienard A. (La Bouverie)
Fabrice chez Haubourdin J.-M. (Jumet)
Michaël chez Rochet M. (Marcinelle)
Sandrine chez Gerin L. (Quévy-le-Petit)
Cedric chez Dubois D. (Anderlues)
Sylvie chez Pierman J.-C. (Pont-à-Celles)
Emmanuel chez Rasseneur D. (Froidmont)

Arnaud chez Puissant A. (Marcinelle)
Emmanuelle chez Lapotre G. (St-Hubert)

Laurence chez Beeckman S. (Montignies-s-Sambre)
Victor-Emmanuel chez Loiseau P. (Dampremy)

Gregory chez Dufraine F. (Haine-St-Pierre)

Angélique chez Amand M. (Sirault)
Déborah chez Jaros C. (Marcinelle)
Florence chez Depasse J. (Courcelles)

Marjorie chez Hoyaux E. (Naast)
Carlos chez Delandas A. (Charleroi)

NAMUR-LUXEMBOURG

Michaël chez Poncelet B. (Laroche)
Sebastien chez Lambotte R. (Lierneux)
Nicolas chez Crefcœur J. (Ohey)

LIEGE

Damien chez Merenne C. (Grivegnée)
Benjamin chez Dandois D. (Wanze)
Stéphane chez Devoigt M. (Herstal)
Benoit chez Novo L. (Vottem)
Michaël chez Jacob M. (Vivegnis)

BRABANT

Nathalie chez Bausier M. (Ecaussinnes)

Belinda chez Saenen E. (Kampenhout)
Christof chez Marcoux R. (Ternat)
Tim chez Pappaert Y. (Tielt)

Elke chez Rottiers A. (Liedekerke)
Rik chez Lemmens P. (Kessel-Lo)
Nancy chez De Backer W. (Bruxelles)
Annie chez Jannes G. (Zichem)
Wim chez Van der Auwera A. (Boortmeerbeek)

Fabian chez Hennaut J. (Seneffe)
Nathalie chez Dumont J. (Nivelles)
Steve chez Michiels C. (Groot-Bijgaarden)

Manuela chez Ceuppens E. (Huldenberg)

Celine chez Schillings R. (Perwez) -
Bart chez Van Eyken H. (Haacht)
Marie-Helene chez Seha C. (Incourt)
Heidy chez Van Rossem J. (Roosdaal)
Annelies chez Mertens E. (St.-Kw.-Lennik)

LIMBOURG

Yves chez Goelven T. (Beringen)
Cindy chez Vermeulen A. (Maaseik)
Elke chez Janssens J. (Hasselt)
Gert chez Vanroy M. (Hasselt)
Elke chez Cattie E. (Genk)

FLANDRE OCCIDENTALE

Steve chez Bossant F. (Ostende)
Hans chez Heytens E. (Courtrai)
Daphne chez Parmentier R. (Gullegem)

Elke chez Coopman J. (Gullegem)
Chantal chez Vermeulen H. (Ypres)



RETRAITES

Années
de service

ADMINISTRATION CENTRALE

Caudron L., chef de départ-
receveur 32

ANVERS

Aertssen J., 1er ouvr. d'élite 37
Dierckx L., receveur 38
Dierckx P., cond.-rec. AB 28
Gevers J., cond.-rec. AB 35
Proost P., cond.-rec. AB 38
Ceulemans R., receveur 37
Daems F., chef de mouv.
de 2e cl. 38
Gijssens G., 1er ouvr. qual. 27
Haesendonckx A., 1er ouvr.
d'élite 44
Kegeleers C., receveur 38
Plaetinck F., ouvr. qual. 37
Sanders H., cond.-rec. AB 37
Van Bergen J., brigadier 37
Van Hoydonck J., cond.-rec.
AB 38
Van Peer J., cond.-rec. AB 38

FLANDRE ORIENTALE

Audenaert A., cond.-rec. AB 33
Fontenoy R., cond.-rec. AB 38
Reyntjens A., cond.-rec. AB 36
Ruys A., cond.-rec. AB 38
Van Oostende G., brigadier 32
Verspecht H., cond.-rec. AB 37

HAINAUT

Colmant R., ouvr. qual. 37
Fusillier O., ouvrier qual.
de 1ère cl. 30
Pottier F., 1er ouvr. d'élite 34
Vandenabel R., piocheur 32
Beguïn M., ouvrier d'élite 33
Lepage A., ouvrier qualifié 29
Monnier R., cond. AB 29
Quiévy G., cond.-rec. AB 38

NAMUR-LUXEMBOURG

Leonard J., 1er ouvr. d'élite 35
Massart C., brigadier 38
Sambon P., 1er ouvr. qual. 39
Hanon A., brigadier 25
Schinckus C., cond.-rec. AB 33

LIEGE

Bosse E., cond.-rec. AB 33
Fluhr H., cond.-rec. AB 34
Stroobants M., brigadier 29

BRABANT

Jacquemijn F., piocheur 37
Luyckx G., 1er contrôleur 38
Verbergt J., moniteur 49
Vermosen J., 1er contrôleur 35
Appelmans J., 1er ouvr. qual. 38
Caes J., cond.-rec. AB 37
Cammerman A., ouvr. d'él. 37
Cnops P., ouvrier qualifié
de 1ère cl. 37
Colson A., cond.-rec. AB 26
Coomans F., cond.-rec. AB 29
Croes B., cond.-rec. AB 36
De Boeck F., cond.-rec. AB 37
De Meuter A., cond.-rec. AB 37
De Roock T., cond.-rec. AB 37
De Tobel T., ouvr. qual. 36
Evrenont C., brigadier 39
Frederickx G., 1er ouvr. d'él. 39
Gits P., cond.-rec. AB 37
Goossens K., cond.-rec. AB 23
Kiekens F., cond.-rec. AB 38
Lebrun M., cond.-rec. AB 27

Meulenyzer G., ouvr. qual. 36
Notaert P., 1er ouvr. d'él. 35
Notaerts K., ouvr. qual. 33
Puttemans J., 1er ouvr. qual. 37
Rimoux J., ouvr. qual. 38
Saenen G., cond.-rec. AB 37
Sanders V., cond.-rec. AB 37
Staes P., cond.-rec. AB 36
Vancaster R., ouvr. qual. 37
Van den Kieboom J., cond.-
rec. AB 37
Van der Motte V., ouvr. spéc. 31
Van Snick A., cond.-rec. AB 34
Vermoesen J.-B., cond.-
rec. AB 33
Verryken F., cond.-rec. AB 37

LIMBOURG

Dolmans J., cond.-rec. AB 37
Franssens M., 1er ouvr. qual. 38
Geelen P., cond.-rec. AB 38
Jansen J., 1er ouvr. qual. 38
Vissers H., cond.-rec. AB 33
Buteneers L., cond.-rec. AB 32
Holans H., cond.-rec. AB 38

FLANDRE OCCIDENTALE

De Baene G., cond.-rec. AB 27
Deschachte G., 1er ouvr. d'él. 38
Goes F., receveur 26

NECROLOGIE

« Nos Vicinaux » présente ses
condoléances et l'assurance de
toute sa sympathie aux familles
en deuil.

AGENTS EN SERVICE

Age

HAINAUT

Moreau F., cond.-rec. AB 46

BRABANT

Le décès de
M. A. LEEMANS,
chef d'atelier
de 1ère classe

Après une longue maladie, M.
Albert Leemans s'est éteint le
24 mai 1979, à l'âge de 62 ans.
Il entra en service le 17-2-
1941, en qualité de menuisier.
Nommé brigadier le 1-1-1955, il
fut promu contremaître le 1-1-
1962 et chef d'atelier de 1ère
classe le 1-1-1968, au service
des Voies et Travaux.

Serviable, prévenant, il avait
gagné la sympathie de tous et
par son travail consciencieux,
s'était acquis l'estime de ses
chefs. Nous présentons à son
épouse et à sa famille l'ex-
pression de nos condoléances
émues.

LIMBOURG

Thoelen J., 1er ouvr. qual. 54
Stalmans J., 1er commis 53

FLANDRE OCCIDENTALE

Vercarre J., 1er ouvr. qual. 34

ALLOCATAIRES

C.A.M.-C.R.A.-C.R.I.-
C.A.S.-C.C.T.

ADMINISTRATION CENTRALE

Fabry O., sous-chef de bur. 84

ANVERS

De Winter P., receveur 91
Dupont F., cond. él. 82
Van den Enden F., ouvr. d'él. 85
Hoeckx F., receveur 78
Schuddinck L., cond. él. 69
Van Gils F., receveur 84
Van der Schoot C., brigadier 77

FLANDRE ORIENTALE

Steen L., chef de dépôt de
1ère cl. 71
Dhont R., cond.-rec. AB 62
Boelens R., receveur 83
Keymeulen A., piocheur 81
Fauche O., ouvr. qual. 76

HAINAUT

Bouchez A., ouvr. d'élite 70
Brebant G., receveur 83
Denis E., ouvrier qual. 63
Greuse A., piocheur 67
Caroy A., cond. él. 77
Blondiaux J., ouvrier qualifié
de 1ère cl. 60
Manfroid D., contrôleur 78
Blicq L., cond. él. 77
Marsille A., receveur 72
Lebec G., machiniste 79

NAMUR-LUXEMBOURG

Gregoire P., rédacteur princ. 76
Timson F., receveur 91
Duval H., cond. AR 80

LIEGE

Galler H., commis 66
Vande Poel L., receveur 77
Galand J., brigadier 80
Bousmanne J., commis de
1ère cl. 79
Happart J., chef receveur 87

BRABANT

De Ridder J., ouvr. qual. 62
Verelst F., chef receveur 84
Vandenbergh M., piocheur 65
De Bot E., receveur 88
Van Regenmorter J., recev. 84
Bollaerts L., chauffeur 80
Cuyt P., ouvr. qual. 68
Langhendries F., 1er contr. 75
Tondeur M., receveur 67
Mertens P., cond. él.-rec. 66
Crab J., 1er commis 62
Vanden Cruyce P., cond.
él.-rec. 66
Libert F., chef piocheur 88

LIMBOURG

Treunen W., cond.-rec. AB 62
Rampen P., mach. de 1ère cl. 85
Raymaekers B., brigadier 71
Celis J., cond.-rec. AB 77
Boiten G., ouvrier d'élite 74
Scheveneels V., cond.-rec.
AB 60
Withoofs P., manœuvre 81

FLANDRE OCCIDENTALE

Allyns K., ouvrier qualifié 82
Dehaen A., magasinier 79
Lebrun A., receveur 81
Sinnaeve J., cond.-él. 80
Van Eenaeme A., cond. AR 74
Corvelyn C., ouvr. spéc. 81
Sevenhant C., manœuvre 75

LES LONGUES CARRIERES



R. De Bruycker
du 1- 9-1931
au 1- 4-1979



J. Schroyen
du 7- 7-1941
au 28- 1-1979



F. Verbesselt
du 26- 6-1937
au 28- 2-1979



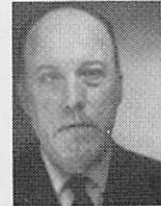
C. Van Omberg
du 5- 5-1937
au 31- 3-1979



M. Dequennes
du 20- 8-1930
au 1- 4-1979



M. Haulotte
du 1-10-1935
au 1- 4-1979



L. Sirault
du 26-3-1937
au 31- 3-1979



F. Jacquemijn
du 1- 7-1942
au 29- 4-1979



E. Poty
du 3- 5-1934
au 31-12-1978



J. Lenaerts
du 2- 2-1942
au 31- 3-1979



R. Fontenoy
du 8- 2-1941
au 29- 4-1979



J. Jansen
du 10- 2-1941
au 29- 3-1979

A St-NICOLAS

Conférence de presse relative à l'amélioration des services publics secondaires au pays de Waas

Le jeudi 17 mai 1979 s'est tenue, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de St-Nicolas, à l'initiative du collège des Bourgmestre et Echevins de la ville ainsi que de la S.N.C.V., une conférence de presse traitant de l'amélioration, à partir du 27 mai 1979, des services publics secondaires au Pays de Waas et environs.

Sur la Grand'Place, le public était invité à visiter deux autobus, un ancien et un récent, transformés en salles d'exposition et où étaient présentées de grandes photos.

Des dépliants comprenant les nou-

veaux horaires et une carte du réseau S.N.C.V. au Pays de Waas à partir du 27 mai 1979 étaient distribués.

La conférence de presse suscita un vif intérêt. Y prirent la parole : M. J. Chabert, Ministre des Communications, M. J. Storme, Président du Conseil d'Administration, M. F. De Bondt, Sénateur, et M. P. De Vidts, Bourgmestre de St-Nicolas.

Dans son allocution, M. le Ministre fit remarquer que le 27 mai 1979 constitue la première réalisation concrète du troisième volet, peut-être bien le plus important, de son plan



de réorganisation des transports en commun. Voici un passage significatif de cette allocution : « La reprise par la S.N.C.V., au 1er juillet 1977, des services d'autobus de substitution et de complément de la S.N.C.B. et la mise en vigueur d'un même régime tarifaire pour tout le transport régional, de même que la constitution, en 1978, de 13 commissions régionales et d'un comité de coordination national, avaient en effet pour but d'éliminer des obstacles légaux et administratifs pour une nouvelle structure du réseau.

Maintenant, commence la restructuration réelle des lignes; c'est pourquoi je crois pouvoir considérer l'événement qui a lieu dans le Pays de Waas comme un tournant historique d'importance nationale. C'est une première annonçant une grande récolte pour tout le pays ». (...)

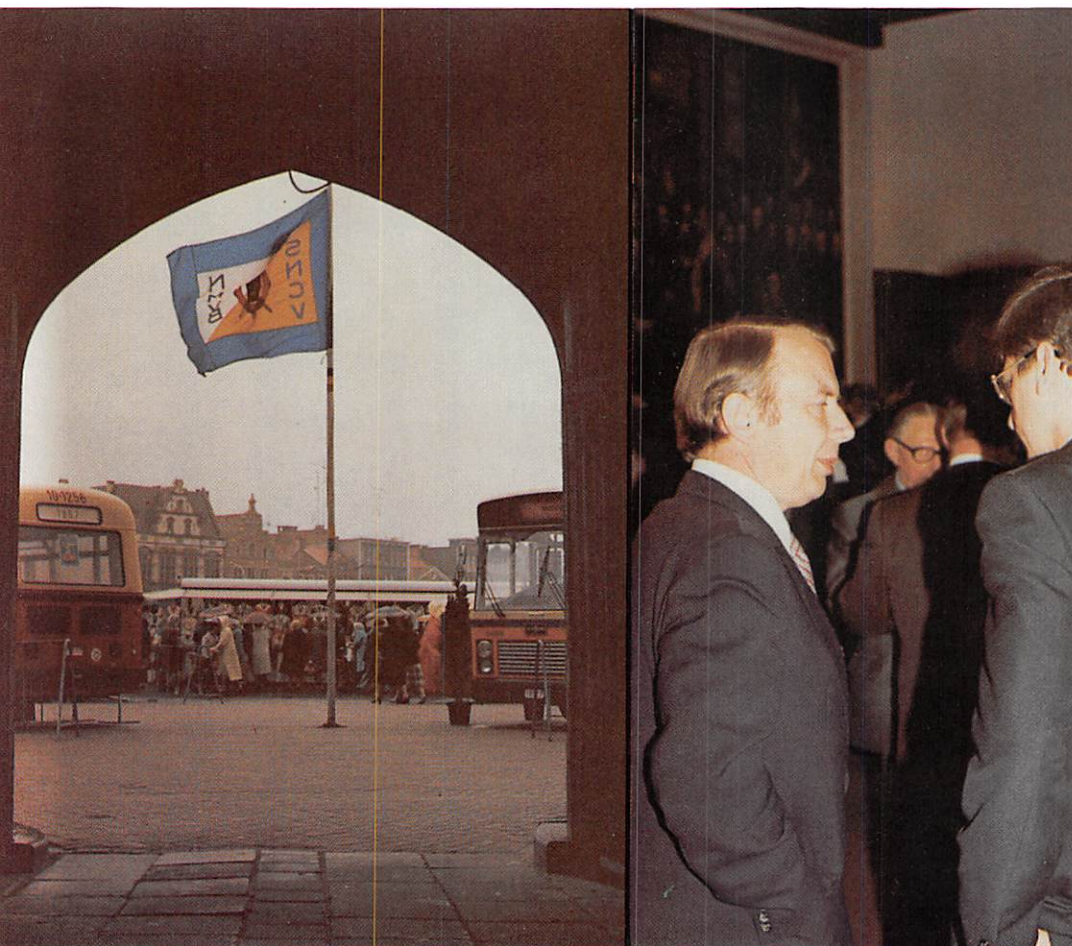
M. le Ministre déclara encore qu'il introduirait, dans les prochains mois, un projet de loi auprès du Parlement, afin d'obtenir, grâce à des mesures prioritaires en faveur des transports en commun, et avec les mêmes moyens financiers, un service meilleur et plus ponctuel.

M. le Président Storme, à son tour, expliqua la méthode suivie pour établir un plan de restructuration et fit apparaître les améliorations que cette méthode de travail apporta au Pays de Waas.

Il annonça la distribution porte-à-porte de 100.000 dépliants, représentant la nouvelle structure du réseau, et la remise gratuite du nouvel horaire sur les autobus.

M. le Sénateur De Bondt, Président du groupe de travail « Circulation » du Pays de Waas, déclara que le plan de réforme sort le transport régional de son immobilisme, du moins déjà dans son aspect principal, celui des horaires.

M. Vanderfaeillie, directeur des Exploitations et du Personnel, répondit à une question de M. le Bourgmestre de Kruisbeke traitant de l'application des tarifs. La conférence de presse se termina par une réception offerte par l'administration communale.



le monde des figurines d'étain



Au-dessus de la ville très animée de KULMBACH (Allemagne de l'Ouest), le long du Main, se dresse le « Plassenburg ». Dans ce château, on peut admirer de nombreuses collections, mais principalement celles de figurines d'étain uniques au monde.

L'homme, collectionneur par nature, s'est-il intéressé depuis longtemps à ces objets ?

Des illustrations et des écrits révèlent que les enfants de rois d'antan jouaient déjà avec de petits soldats. Ces jouets étaient en or ou en argent. Ils sont cependant restés introuvables jusqu'à présent, et probablement fondus, lorsque les caisses de l'Etat furent à court d'argent. Les princes héritiers français principalement, ont manifestement beaucoup apprécié les petits soldats, car beaucoup d'anecdotes sont connues à ce sujet. On sait que le jeune Louis XIII, à l'âge de neuf ans, trouvait du plaisir à aligner des escadrons de soldats de plomb. Les petits soldats d'argent de Louis XIV coûtaient la somme, fabuleuse pour l'époque, de 50.000 écus, et lui-même payait 30.000 livres pour les soldats en papier de son fils. En outre, Colbert fit fabriquer, pour le Dauphin, de petits soldats en étain à Nuremberg, d'après les dessins de Vauban lui-même. Hautsch, le célèbre confectionneur d'automates, les monta sur un socle et les pourvut d'un ingénieux mécanisme leur permettant d'exécuter divers mouvements martiaux.

Ce n'est pas par hasard que Colbert commanda ces petits soldats à Nuremberg. La ville était déjà, à cette époque, spécialisée dans la fabrication des jouets. En Allemagne, des fabriques de petits soldats s'établirent encore à Furth, Berlin, Kassel, Leipzig et Wolfenbüttel. A la fin du XVIIIe siècle, la Suisse, à son tour, posséda une fonderie prospère, grâce aux frères Gottschalck. La France ne suivra cet exemple que sous l'Empire. Les piètements nous permettent aujourd'hui, grâce à leur forme ou à la signature qu'on y trouve, de déterminer de quel atelier ces anciens petits soldats proviennent.

Ce sont les produits de quelques

entreprises spécialisées dans la fabrication de figurines historiques authentiques qui intéressent les collectionneurs. On en trouve en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne. Ensemble, elles offrent un choix de plus de 150.000 modèles. Il y a trois sortes de figurines en étain : les plates, en bas-relief ou en relief; dans ce dernier cas, ce sont réellement des statuettes en trois dimensions. Ce dernier type semble être le plus apprécié en France et en Angleterre, tandis que la figurine plate est préférée en Belgique et en Allemagne.

Les fabricants de figurines les livrent généralement non peintes, parce que la plupart des collectionneurs préfèrent procéder eux-mêmes à cette opération qui est loin d'être un travail facile. La conformité historique est un problème délicat. Aucun collectionneur digne de ce nom n'admet qu'un seul détail soit inexact. Il consulte des archives et acquiert des ouvrages anciens de valeur. Plusieurs associations de collectionneurs éditent des planches reproduisant chaque détail des uniformes. Afin d'obtenir des couleurs aussi naturelles que possible, la « Société Internationale des Amis de Figurines Historiques » a dressé un tableau des couleurs. Un collectionneur ne se contente pas toujours d'une figurine achevée. Il veut encore l'exposer dans une vitrine ou dans un « diorama », représentant par exemple une scène de l'antiquité ou une bataille. Certains collectionneurs ont construit des dioramas immenses comportant des milliers de figurines, les armées se trouvant dans la position exacte qu'elles occupaient à une certaine heure de la bataille.

De magnifiques collections existent. Le musée de Compiègne en possède une parmi les plus belles au monde, comprenant environ 100.000 figurines historiques. Mais à Kulmbach, où les collectionneurs du monde entier se réunissent régulièrement, on peut voir une collection probablement plus importante encore et admirer un grand nombre de dioramas, qui représentent toutes les périodes de l'histoire.

Il est réjouissant de constater que notre pays est également présent dans ce domaine. En effet, le 30 mars dernier, le « Musée national de la figurine historique » s'est ouvert dans l'ancienne abbaye de Dielegem, rue J. Tiebackx 14, 1090 Bruxelles (Jette). On peut le visiter de 10 à 12 h. et de 14 à 15 h. Il est fermé les lundis et, provisoirement, également les week-ends.



Cantonement de dragons en Hesbaye.



Troupes françaises passant à Verviers.



Revue du Roi Murat à Naples 1814.



Egypte - procession du Dieu Amon. La Barque sacrée à Karnak.

Photos prises au musée de la figurine à Bruxelles avec l'aimable autorisation de la conservatrice.



Egypte - artisans au temple.



Napoléon et son Etat-major.



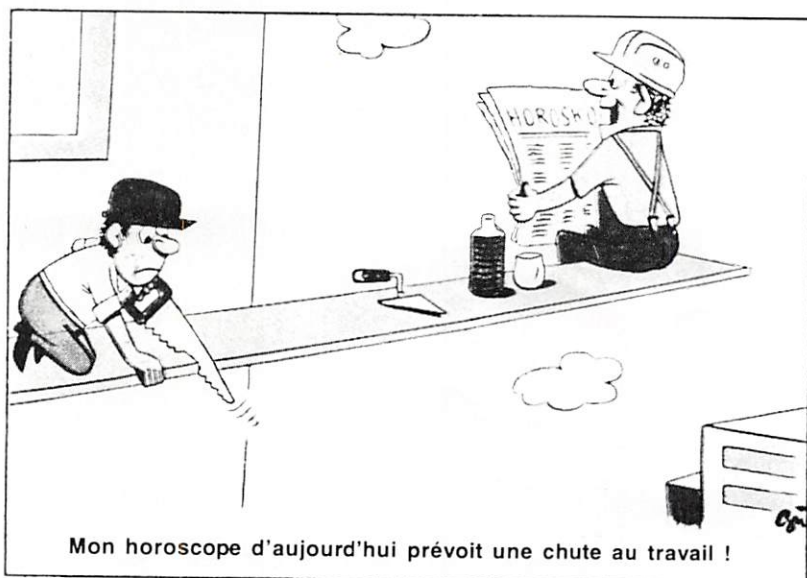
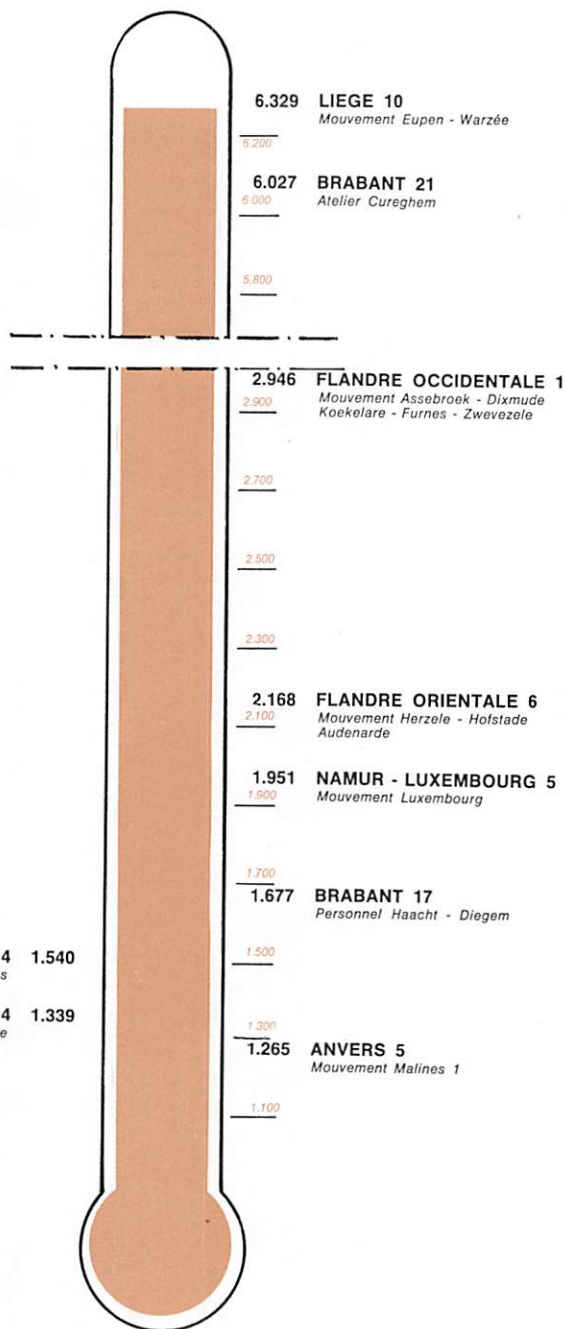
Siège de Gibraltar 1705.

CONCOURS DE SECURITE INTER-GROUPES

AU 31 MAI 1979
jours sans accident

FLANDRE ORIENTALE 4 1.540
Mouvement St-Nicolas

NAMUR - LUXEMBOURG 4 1.339
Atelier Andenne



DES RETRAITES BIEN MERITEES

M. L. CAUDRON

Le 27 mai 1979, M. Leo Caudron, qui, ces dernières années, a rempli les fonctions de huis-sier et de téléphoniste à l'Administration centrale, a été admis à la pension.



Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, compensant ainsi les durs moments qu'il a vécus en tant que prisonnier politique durant la guerre 1940-1945.

M. J.B. VERBERGT,
moniteur

M. Jean-Baptiste Verbergt fut



engagé par la S.N.C.V. le 9-8-1930, à Cureghem, comme aju-

ZONNEBLOEM

Bonne nouvelle pour les vacanciers.

Notre maison de vacances « Zonnebloem » restera ouverte jusqu'au samedi 15 septembre, au lieu du 9 septembre initiale-

teur-mouleur, qualification extrêmement rare à l'époque.

Le 1-1-1948, il fut nommé brigadier et devint responsable, à l'âge de 34 ans, de la révision et des réparations des autobus et des autorails. Promu contremaître le 1-1-1958 et contremaître de 1ère classe le 1-1-1965, il obtint le 1-6-1970 le grade de moniteur. Il partit à la retraite le 1er mai 1979.

Nous lui souhaitons ainsi qu'à son épouse encore beaucoup d'heureuses années.

M. G. LUYCKX,
premier contrôleur

Après une carrière de plus de 38 ans, M. Gustave Luyckx a pris sa retraite le 1er mai 1979.

Il entra en service à Anderlecht le 24 mars 1941, en tant que receveur. Il fut nommé contrôleur le 1-7-1958 et premier contrôleur le 1-7-1972.

Nos vœux les meilleurs de bonne santé accompagnent M. Luyckx.

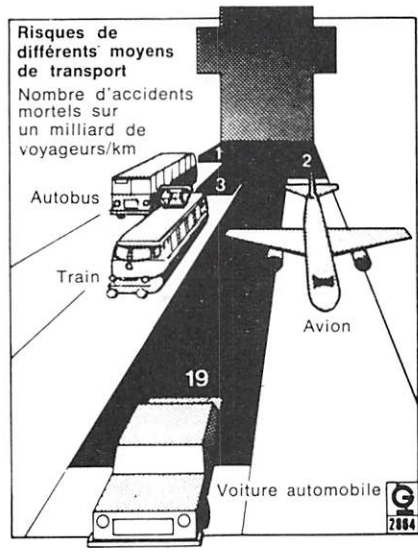
M. A. VERMOSEN,
premier contrôleur

M. A. Vermosen, retraité depuis le 1er mai 1979, commença sa carrière à la Société le 8-10-1944, en qualité de receveur au dépôt de Grimbergen.



Il y fut occupé comme conducteur-receveur AB à partir du 1-4-1955 et nommé contrôleur le 1-7-1958 et premier contrôleur le 1-7-1972.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits.



C'est la voiture automobile qui présente le plus de risques

La voiture automobile reste l'enfant chéri de notre société de consommation, même si, d'après les statistiques d'accidents, elle ne constitue guère le moyen de transport le plus sûr. Le mode de transport qui offre le plus de garanties de sécurité est l'autobus des transports en commun. En effet, l'autobus n'enregistre qu'un seul accident mortel sur un milliard de voyageurs/km. Ces statistiques allemandes peuvent également s'appliquer chez nous.

ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

- Anvers :** Truyens G. (sac à main + 6.550 F), Somers C. (porte-monnaie + 1.191 F), Cristel P. (porte-monnaie + 5.600 F), Marnef A. (portefeuille + 1.300 F).
- Tremelo :** Van Dijck L. (portefeuille + 735 F), Haegemans G. (portefeuille + 1.200 F).
- Turnhout :** Proost V. (sac de dame + 3.160 F).

FLANDRE ORIENTALE

- Destelbergen :** Vanderbeken A. (913 F), Vanderbeken A. (14.000 F).
- Hamme :** De Ridder P. (1.130 F), Waterschoot F. (2.810 F).

HAINAUT

- Charleroi :** Chaltin M. (sacoche + 1.030 F), Denys L. (montre dame).
- Jumet :** Dewaele J.-C. (sac + 470 F).
- La Louvière :** Declève D. (portefeuille + 1.540 F), Desier J. (portefeuille + 7.620 F), Willain H. (portefeuille + 1.326 F), Bouchelle (portefeuille + 900 F), Dagneau G. (portefeuille + 567 F), Staquet G. (portefeuille + 716 F).
- Nalinnes :** Frisque (portefeuille + 520 F).
- Tournai :** Monnier F. (sac + portefeuille + 770 F).
- Trazegnies :** Thiele R. (sacoche + 556 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

- Andenne :** Hennart A. (portefeuille + 860 F).
- Forville :** Onkelinx M. (sac + 1.400 F + documents + assignation de 34.836 F).
- Havelange :** Beaujean R. (portefeuille + 2.420 F).
- Lesves :** Gaux L. (portefeuille + 760 F + documents).
- Namur :** Delchambre S. (portefeuille + 950 F), Godfroid F. (montre dame), Potemberg J.-L. (sac + portefeuille + 2.000 F), Renier R. (portefeuille + 6.609 F), Wallon J. (porte-monnaie + 821 F + bijou), Dopagne J.-L. (sacoche + 800 F + documents),

- Grandjean L.** (porte-monnaie + 4.150 F), **Lignier M.** (montre dame), **Quinet M.** (sac + portefeuille + 2.400 F), **Soree M.** (portefeuille + 700 F), **Wanson R.** (portefeuille + 1.099 F + 2.000 liras).
- Onoz :** Lorge A. (portefeuille + 6.340 F).

LIEGE

- Bassenge :** Gorissen J. (1.156 F).
- Bressoux :** Conard (630 F), Witmeur (2.160 F).
- Eupen :** Simon A. (1.159 F), Leclerc (800 F).
- Liège :** Catoul G. (940 F).
- Omal :** Charlier E. (700 F), Boxus J. (626 F).

LIMBOURG

- Bree :** Lenskens H. (13.000 F), Gabriels J. (montre dame).
- Lanaken :** Kerkhofs E. (montre dame).
- Maaseik :** Snijkers J. (portefeuille + 400 F), Vermeulen A. (portefeuille + 900 F), Verheyen H. (porte-monnaie + 1.000 F), Eelen H. (porte-monnaie + 963 F).
- St-Trond :** Termonia E. (portefeuille + carte de banque + carnet de chèques + 584 F).
- Tessenderlo :** Eysermans A. (portefeuille + 1.251 F), De Bosscher B. (portefeuille + 800 F), Volders G. (portefeuille + 500 F).
- Tongres :** Keymis J. (2.972 F + carnet de chèques), Keymis J. (3.380 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

- Assebroek :** De Vuyst M. (portefeuille + 5.260 F), Van de Castele M. (porte-monnaie + 460 F), Van Lersberghe G. (porte-monnaie + 355 F).
- Knokke :** Boerjan E. (porte-monnaie + 590 F), Debaets J. (sac + 1.300 F), Proot D. (sac de dame + 780 F), Vandamme M. (étui + 1.192 F).
- Ostende :** Defever M. (porte-monnaie + 4.123 F), Braem M. (sac à main + 2.100 F), Dierycx A. (sac + 600 F), Vanhooren A. (1.270 F), Vancoillie R. (appareil de photographie + 300 F + 1.100 F), Deprez F. (porte-monnaie + 1.900 F), Demets F. (appareil de photographie), Roels F. (sacoche + 5.430 F).

Periode d'ouverture

ment prévu.
Pour les vacanciers arrivant le samedi 8 septembre, la pension commencera l'après-midi et se terminera le 15 septembre 1979, après le repas de midi.

SOMMAIRE N° 201 JUILLET-AOUT 1979

	Page
Le Millénaire de Bruxelles et la carte journalière	2
Les Chevaliers de la Route	2
La S.N.C.V. expose	2
Championnat cycliste	2
Diapositives G.T.F.	3
Un W.E. d'évasion	3
La rentrée des classes en toute sécurité	3
L'exercice 78 à la S.N.C.V.	4
Engazonnement de la voie Knokke -La Panne	5
Remise de distinctions honorifiques	
Groupe Flandre occidentale	6
Groupe de Namur-Luxembourg	6
Réapprenons à marcher	7
La Page Familiale	8
Personalia	10
A St-Nicolas : conférence de presse	12
Le monde des figurines d'étain	13
Des retraites bien méritées	14
Concours de sécurité inter-groupes	14
Actes de probité	15

Notre photo : Soleil couchant à la côte belge

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext. : 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

Editeur responsable : L. Vanderfaeillie, rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.



Membre de l'association belge de la presse d'entreprise - A.S.B.L.